

La piscine ouvre des créneaux à titre thérapeutique



Dans le cadre des mesures sanitaires, la piscine intercommunale de L'Isle-Adam / Parmain met en place de nouveaux créneaux pour les personnes en possession d'une prescription médicale préconisant la baignade à titre thérapeutique les lundis, mercredis et vendredis de 12h à 13h et les mardis et jeudis de 10h à 11h.

En complément de la mise en place de ces nouveaux créneaux thérapeutiques, un forfait sanitaire de 1.90 euros sera appliqué sur chaque entrée en plus du coût habituel de l'entrée à partir du 10 mars 2021.

Ce forfait sanitaire est instauré pour prendre en compte le coût des mesures sanitaires, le personnel et le maintien de l'eau à température pour ces ouvertures spécifiques.

Contact

1 avenue Paul Thureau

01 34 69 20 85

sipiap@orange.fr

www.piscine-isleadam-parmain.fr